

AVIS DE PASSAGE – Travaux OLD (Obligation Légale de Débroussaillement)

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux de débroussaillement obligatoire (OLD) vont être réalisés sous les lignes électriques moyenne tension présentes sur le territoire de la commune.

Ces interventions, mandatées par Enedis, gestionnaire du réseau électrique de distribution publique, seront effectuées par une entreprise qualifiée conformément à la réglementation en vigueur (arrêtés préfectoraux OLD).

L'Obligation Légale de Débroussaillement (OLD) vise à réduire la végétation combustible sous les ouvrages électriques afin d'éviter ou de limiter le risque d'incendie et de garantir la sécurité des installations.

Début des travaux à partir du 15 / 06 / 2026

L'exécution de ces travaux a été confiée par  à l'entreprise:



Coterram
Responsable des travaux: Judith Uroz
Tél: 06 84 40 96 34
Email: judith.uroz@coterram.com

Les responsables Enedis de ces travaux sont:

M. BILHERAN Christophe: christophe.bilheran@enedis.fr

M. LAJOUS Christian: Christian.lajous@enedis.fr